Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le
ID : 003-210302980-20220407-DEC202236-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

- 7 AVR 2022

DEC202236
FINANCES ;
Avenant n°1 au marché pour le lot 1 – Désamiantage de l'opération des Frères Maristes pour prestations complémentaires (déplombage).

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 prise en application dudit article,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2022021002 en date du 10 février 2022 pour l'attribution des marchés de travaux pour l'opération de reconversion du site des Frères Maristes,

CONSIDERANT que des opérations de déplombage sont nécessaires suite aux résultats du rapport de repérage plomb avant travaux

CONSIDERANT que la proposition faite par la société Equilibre Environnement, titulaire du marché du lot 1 est conforme aux attentes,

DECIDE la signature du contrat :

- Avenant n°1 au marché du lot 1 pour prestations complémentaires de déplombage sur l'opération « Reconversion du site de la congrégation des Frères Maristes – Tranche 1» à Varennes-sur-Allier d'un montant de 24 000 € HT.

Date d'effet du nouveau contrat : Avril 2022 pour une durée de 16 mois.

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON